

## Qualité de l'emploi au Canada

# Jours non travaillés en raison de grèves et de lock-out, 2023

Date de diffusion : le 15 octobre 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Jours non travaillés en raison de grèves et de lock-out, 2023

Après une période caractérisée par un nombre élevé de jours non travaillés en raison de conflits de travail de 1966 à 1981, le nombre de jours non travaillés en raison de grèves ou de lock-out a été plus faible et plus stable, en particulier après 1990. En 2023, le nombre de jours-personnes non travaillés en raison de conflits de travail a atteint son niveau le plus élevé depuis 1986, principalement en raison de grèves dans les secteurs des services d'enseignement et de l'administration publique. De 2014 à 2023, les employés du secteur des services d'enseignement ont enregistré le plus grand nombre moyen d'heures perdues en raison de conflits de travail pour 1 000 employés.

Le nombre de jours ou d'heures non travaillés en raison de conflits de travail peut entraîner des conséquences économiques et sociales. Un nombre d'heures travaillées moins élevé peut entraîner une baisse de la production économique, une rémunération plus faible pour les travailleurs, de même qu'une augmentation des tensions sociales. En outre, cet indicateur fournit des renseignements sur l'efficacité du dialogue social entre les organisations des travailleurs, les organisations des employeurs et les gouvernements.

Les variations annuelles des jours non travaillés en raison de conflits de travail peuvent être influencées par des dynamiques telles que les taux de syndicalisation, le nombre de conventions collectives et leur durée, la taille des syndicats concernés, la durée des conflits et la conjoncture économique.

Deux sources de données sont utilisées pour fournir des renseignements sur le nombre de jours ou d'heures non travaillés en raison de conflits de travail.

Le **nombre moyen d'heures perdues en raison de grèves ou de lock-out pour 1 000 employés** est calculé à partir de données tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) pour les employés de 15 ans et plus. Il fournit des renseignements sur la prévalence des heures perdues en raison de conflits de travail au cours d'une semaine de travail moyenne.

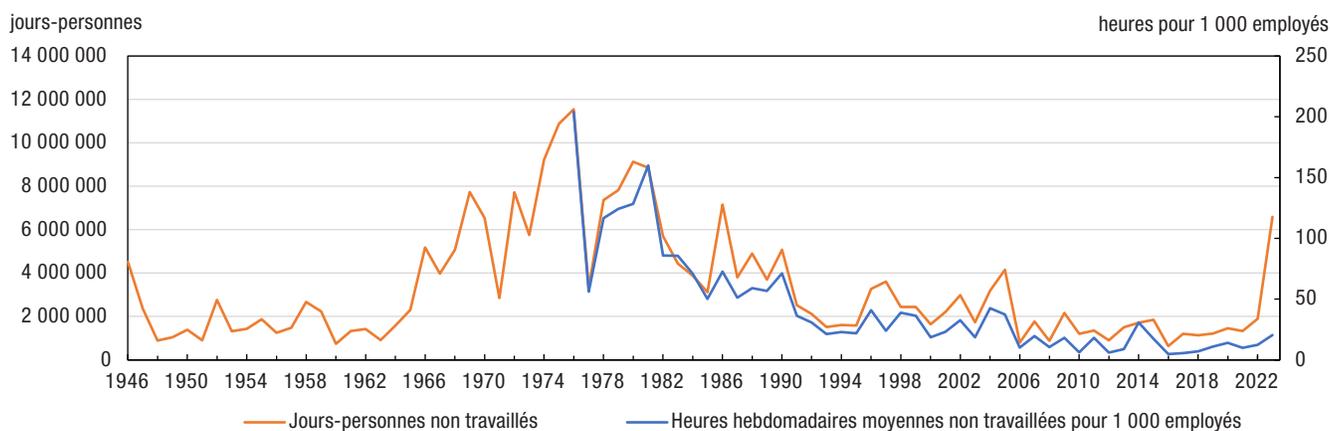
Le **nombre de jours-personnes non travaillés en raison de conflits de travail** est une autre mesure qui peut être utilisée pour examiner les conséquences des grèves et des lock-out qui ont lieu au cours d'une année civile. Cet indicateur est fondé sur des renseignements compilés par Emploi et Développement social Canada (EDSC).

## Tendances historiques, 1946 à 2023

D'après les données d'EDSC, environ 4,5 millions de jours-personnes n'ont pas été travaillés en raison de conflits de travail en 1946. Le nombre de jours-personnes non travaillés est demeuré inférieur à ce niveau de 1947 à 1965 oscillant entre un maximum de 2,8 millions en 1952 et un minimum de 740 000 en 1960. Les relations industrielles ont été plus instables durant la décennie suivante. Le nombre de jours-personnes non travaillés a poursuivi une tendance à la hausse rapide à partir de 1966, avant de culminer à un niveau historique de 11,5 millions de jours-personnes non travaillés en 1976. En octobre de la même année, une grève nationale d'une journée a été organisée dans le cadre d'un mouvement de protestation contre la législation fédérale sur le contrôle des salaires.

## Graphique 1

### Jours-personnes et heures moyennes non travaillés pour 1 000 employés en raison de conflits de travail, Canada, 1946 à 2023



**Note :** Les estimations des heures hebdomadaires non travaillées pour 1 000 employés sont fondées sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA) pour les employés âgés de 15 ans et plus et reflètent la situation du marché du travail au cours de la semaine de référence de l'EPA.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée et calculs de l'auteur basés sur Statistique Canada, tableau 14-10-0350-01, Arrêts de travail au Canada selon la juridiction, l'industrie basé sur le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et l'indice à la vie chère (IVC), Emploi et Développement social Canada - Programme du travail.

Si le nombre de jours-personnes non travaillés en raison de conflits de travail a sensiblement diminué l'année suivante, il a connu une tendance à la hausse de 1978 à 1980 pour atteindre 9,1 millions.

Depuis 1981, le nombre de jours non travaillés en raison de conflits de travail a diminué de façon marquée de 1982 à 1991, le nombre de jours-personnes non travaillés se stabilisant à un niveau inférieur de 1991 à 2022. Toutefois, dans le contexte d'une augmentation rapide du coût de la vie en 2022 et 2023, le nombre de jours-personnes non travaillés en raison de conflits de travail a atteint 6,6 millions en 2023, le niveau le plus élevé depuis 1986. La majeure partie de cette augmentation est attribuable aux secteurs des services d'enseignement, des soins de santé et des services sociaux<sup>1</sup> ainsi que de l'administration publique.

Le nombre d'heures perdues pour 1 000 employés au cours d'une semaine de travail moyenne a généralement suivi une tendance semblable depuis 1976, traduisant une réduction des heures perdues chez les employés dans les années 1990 et 2000 par rapport aux années 1970 et 1980.

La prévalence des heures perdues en raison de conflits de travail a évolué différemment selon les secteurs d'activité. De 1976 à 1985, les secteurs où le nombre moyen d'heures perdues pour 1 000 employés était le plus élevé étaient les ressources naturelles (384,4 heures), les services publics (249,0 heures) et la fabrication (217,2 heures). En comparaison avec la période de 1976 à 1985, le nombre moyen d'heures perdues était nettement plus faible au cours de la période allant de 2014 à 2023, soit 30,5 dans le secteur des ressources naturelles, 10,6 dans les services publics et 12,5 dans celui de la fabrication.

Par rapport à la moyenne pour la période de 1976 à 1985, le nombre d'heures perdues pour 1 000 employés a également diminué dans le secteur des services d'enseignement (passant de 143,8 à 73,4). Cependant, de 2014 à 2023, c'est dans ce secteur que le nombre moyen d'heures perdues pour 1 000 employés était le plus élevé, suivi du secteur des ressources naturelles et de celui du transport et de l'entreposage (18,6).

1. Reflète la combinaison des secteurs des services d'enseignement et des soins de santé et de l'assistance sociale selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

### Un portrait récent

#### Les récentes augmentations de la prévalence des heures perdues en raison de conflits de travail sont principalement attribuables au secteur public

Parallèlement à l'augmentation du nombre total de jours-personnes non travaillés en raison de grèves ou de lock-out en 2023, la probabilité pour un employé moyen de perdre des heures de travail a également augmenté. Au cours d'une semaine de travail moyenne, 20,4 heures ont été perdues en raison de conflits de travail pour 1 000 employés en 2023, le niveau le plus élevé depuis 2014.

En 2023, 54,4 heures ont été perdues en moyenne pour 1 000 employés dans le secteur public, par rapport à 9,4 dans le secteur privé. Depuis la fin des années 1990, les employés du secteur public sont généralement plus susceptibles de perdre des heures en raison de conflits de travail. Comme il est indiqué dans l'article « [Taux d'employés couverts par une convention collective, 2023](#) », la proportion d'employés qui sont syndiqués est plus élevée dans le secteur public que dans le secteur privé.

#### Les femmes ont eu tendance à perdre davantage d'heures en raison de conflits de travail en 2023

Principalement en raison de la plus forte concentration de femmes dans les services d'enseignement, et dans le secteur public de façon générale, au cours d'une semaine de travail moyenne, les femmes ont perdu plus d'heures en raison de grèves ou de lock-out (25,0 pour 1 000 employés) que les hommes en 2023 (15,8 heures). De 1976 à 2000, le nombre moyen d'heures perdues en raison de conflits de travail était nettement plus élevé chez les hommes. Depuis, les différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le nombre moyen d'heures perdues pour 1 000 employés sont moindres. Alors que le nombre moyen d'heures perdues était légèrement plus élevé chez les hommes pour la plupart des années de la période de 2000 à 2024, les femmes ont enregistré plus d'heures perdues pour 1 000 employés en 2014, 2015 et 2023.

### Renseignements sur l'indicateur

#### Description ou définition

L'indicateur des **jours non travaillés en raison de grèves et de lock-out** mesure les variations annuelles du nombre d'heures ou de jours non travaillés en raison de conflits de travail. Deux mesures sont utilisées pour analyser l'indicateur :

1. Le **nombre d'heures perdues en raison de conflits de travail pour 1 000 employés** au cours d'une semaine de travail moyenne, selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA) pour les employés de 15 ans et plus.
2. Le **nombre de jours-personnes non travaillés en raison de conflits de travail** durant l'année civile, selon les données compilées par EDSC.

#### Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2023.

Statistique Canada, [Tableau 14-10-0350-01 – Arrêts de travail au Canada selon la juridiction et l'industrie basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\), Emploi et Développement social Canada – Programme du travail.](#)

### Renseignements aux fins d'interprétation

Pour obtenir des renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la population visée, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

De nombreuses variables de l'EPA reflètent les activités effectuées par les travailleurs au cours d'une semaine de référence spécifique. Ainsi, les estimations de l'EPA concernant les heures perdues en raison de conflits de travail sont représentatives d'une semaine de travail moyenne; elles ne reflètent pas l'ensemble des heures perdues en raison de grèves ou de lock-out durant l'année civile.

Dans l'EPA, les heures non travaillées en raison de conflits de travail représentent l'un des nombreux motifs d'absence du travail qui sont recueillis pour les absences d'une semaine entière ou sur une partie de la semaine. Pour les personnes absentes une semaine entière en raison de conflits de travail, les heures perdues reflètent les heures de travail habituelles des employés à leur emploi principal, tandis que pour les personnes absentes une partie de la semaine, une variable représentant le nombre d'heures d'absence est utilisée.

Les données sur les grèves et les lock-out sont compilées par le Programme du travail à EDSC et reflètent les conflits de travail ayant un minimum de 10 jours-personnes non travaillés. Pour obtenir plus de renseignements sur la méthodologie et les concepts, consultez les [Notes techniques](#).

La classification des secteurs d'activité est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les données de l'EPA de 1987 à 2023 sont fondées sur le SCIAN 2017, tandis que celles de 1976 à 1986 sont fondées sur le SCIAN 2002. Les données compilées par EDSC sont organisées en 11 secteurs restructurés à partir du SCIAN 2002.

### Autres renseignements connexes

Des données supplémentaires de Statistique Canada sont disponibles sur les sujets suivants :

[Santé du milieu de travail et absences du travail](#)

[Syndicalisation et relations industrielles](#)